

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 48

Artikel: Mon chez moi
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213469>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cette phrase : « Dieu dirige tous les événements de nos vies depuis les moindres jusqu'aux plus petits ». Nous voulons parler d'une interversion de syllabes ou de sons.

Voici ce qu'on m'a dit dernièrement être arrivé à un confrencier parlant du grand mouvement religieux du XVI^e siècle. « Il lui échappa d'appeler les deux principaux réformateurs » *Calver et Luthin*.

Autre exemple : Un prédicateur, qui avait l'habitude pour apprendre ses sermons, de les réciter à haute voix, en se promenant dans sa chambre, avait à parler de quatre-vingt-quatre je ne sais quoi : jours, pièces d'argent, membres d'une famille, ou têtes de bétail, peu importe : c'est du seul chiffre de quatre-vingt-quatre qu'il s'agit. J'ignore comment il se fit que, dans l'entraînement du débit, au lieu de quatre-vingt-quatre, il prononça *vatre-quin-quatre*. S'apercevant aussitôt de la chose, et fort marri de sa bévue, il se promit de surveiller avec grand soin sa langue, quand il serait en présence de ses auditeurs. Une fois en chaire, à mesure qu'il approchait de l'endroit de son sermon où sa langue s'était embrouillée, il s'exhortait à bien faire attention de franchir correctement le dangereux passage ; mais ne voilà-t-il pas qu'en dépit de tous ses efforts — quel que diable farceur le poussant bien évidemment — il lance distinctement à son auditoire avec une belle assurance un *superbe vatre-quin-quatre* !

Je songe, à ce propos, à tous les grands et petits orateurs, avocats, professeurs, philanthropes émérites, honnêtes instituteurs, ayant à cœur d'instruire leur prochain, et même aux nombreux tribuns des assemblées politiques. Puissent tous ces honorables citoyens, lorsqu'ils sont appelés à parler en public, ne jamais être victimes de cette puissance malfaisante qui peut s'appeler la *tourne qui langue*. H. C.

Aux jeunes gens à marier. — Un jeune homme avait demandé plusieurs fois la fille d'un riche banquier et s'était toujours vu repoussé. Il se décide cependant à une dernière tentative.

Le banquier le reçoit poliment, lui offre un cigare et se dispose à allumer deux allumettes, une pour son visiteur et une pour lui.

Le prétendant l'arrête :

— Une allumette suffit pour vous et moi. Epargnez l'autre.

— Vous êtes un homme vraiment économe, réplique le banquier... Je vous donne la main de ma fille.

UN BON SAINT

LE 11 novembre, c'était la Saint-Martin, un bon saint qui, au seuil de l'hiver, a coutume de nous gratifier encore de quelques sourires du soleil, toujours les bienvenus.

Cette année, Saint-Martin n'a pas failli à sa mission. Ce ne fut pas long, mais les quelques jours ensoleillés qu'il voulut bien nous accorder ont réjoui notre cœur, pas vrai ? A présent, brrr, c'est bien l'hiver, en personne. La neige a fait son apparition et la bise nous mord le bout du nez et des oreilles. Hélas ! que ne peut-elle aussi, comme jadis, faire ronfler les calorifères ! Le ventre creux, l'œil éteint, sans voix, les pauvres calorifères font bien triste figure. Et nous, nous grelottons au-dedans, comme au-dehors. Brrr ! brrr ! Mais,

Qui était Saint-Martin ?

On dit saint Martin de Tours, comme on dit saint Antoine de Padoue ; or, le premier était né en Hongrie et le second à Lisbonne, écrit le *Journal des étrangers*.

Avant d'avoir été placé sur le trône épiscopal de Saint-Gratien à Tours, saint Martin était un guerrier romain. La tradition dit que, sollicité

par un pauvre, il coupa son manteau en deux et lui en donna la moitié. Ladenbourg, ville du Palatinat, et Fribourg-en-Brigau possèdent encore aujourd'hui des tours sur lesquelles il y a la statue équestre de celui qui occupa, à la fin du quatrième siècle, le trône épiscopal de Tours pendant vingt-six ans.

Au moyen âge, les rois de France faisaient porter sa chape dans les combats comme un palladium. Quantité de villes et villages dans les Gaules, dans le Saint-Empire, en Hongrie, en Italie, en Espagne et en Suisse, portent le nom du saint. On trouve ce nom dans les Grisons, dans les cantons de Glaris, de Fribourg, Neuchâtel, etc. En 1498, on consacrait à Vevey la Collégiale, dédiée à ce saint. Sur le littoral de la Provence, il y a un promontoire qui porte son nom ; la cathédrale d'Amiens est ornée de sa statue équestre.

Même à table, sa fête est célébrée ; qui ne connaît pas le plat traditionnel de sa fête : une oie tendre, grasse et dodue, plat qui, avant la guerre actuelle, figurait, le jour de la Saint-Martin, sur des milliers et des milliers de tables, en France, en Allemagne, en Autriche, etc.

Son histoire.

Et voici ce que disait encore, à propos de Saint-Martin et de son histoire, M. L. B. dans le *Journal d'Yverdon* :

Les Germains ont fait irruption dans les Gaules (an 336). Un édit de l'empereur César appelle sous les drapeaux les fils des vétérans âgés de 17 ans. Le jeune Martin, admis parmi les recrues, prêta le serment militaire et, revêtu de la chlamyde (manteau de laine blanche), partit avec un cheval et un serviteur, fut incorporé dans les légions de l'empire et alla servir dans ce beau pays des Gaules, en protégeant les frontières avec sa jeune épée.

Comment ce jeune enfant, sans secours et sans appui, conserva-t-il sa piété et sa vertu au milieu du tumulte des armes, de la dissipation et de la licence des camps?... Dieu, certainement, le destinait pour montrer aux jeunes militaires que l'âme la plus pure peut se conserver intacte sous les armes, que le vrai chrétien et le vrai soldat sont frères, et que les plus nobles qualités, l'humilité et la charité, ces deux aimables sœurs de l'Evangile du Christ peuvent se rencontrer et s'allier avec le courage des héros.

Chose admirable pour l'époque, Martin traitait son serviteur comme son égal devant Dieu, sa solde presque tout entière passait entre les mains des pauvres, ne se réservant que le strict nécessaire, et souvent même il oubliait de s'en rien réserver.

Un jour, aux portes d'Amiens (voie Agrippa allant de Lyon à Boulogne), Martin remarqua un pauvre, presque nu, demandant l'aumône aux passants. Il fait un froid intense (on est en novembre). Martin n'a pas une obole sur lui. « Mon ami, dit-il au pauvre, je n'ai que mes armes et mes vêtements, partageons ceux-ci. Tiens, voilà ta part ». Il fend de son épée sa chlamyde en deux et en jette une moitié au paysan transi de froid.

Cet acte révélait toute l'âme du jeune soldat romain, qui, plus tard, devait évangéliser ce pays de la Gaule, témoin de ses nobles vertus.

La légende.

Pendant la nuit qui suivit cette action sublime, Martin vit apparaître en songe le mendiant de la veille qui lui dit : « Ce que tu m'as fait, tu l'as fait à Jésus-Christ, le Dieu que tu sers fidèlement te récompensera, et ta mémoire passera à la postérité. »

Le jour apparaît sous un soleil radieux, réchauffant la nature frissonnante sous les premiers frimas. Les futaies et les chênaies avec leurs merveilleuses teintes automnales, semblent fêter un renouveau — les algues même de l'Adriatique et de la mer Egée, dit-on — pri-

rent part à ce couronnement : de ce qui est encore pour nous l'été de la Saint-Martin.

A table. — Jules Simon, Renan et d'autres personnes avaient été conviés à dîner chez une dame qui aimait à grouper parfois à sa table les grands esprits.

Au dessert, Jules Simon développait avec éloquence une théorie sociale que tous les convives écoutaient avec un vif intérêt.

Renan fit mine de vouloir parler. La maîtresse de maison s'en aperçut :

— Un moment, je vous prie, M. Renan. Sitôt que M. Simon aura terminé, nous vous entendrons avec plaisir.

Lorsque Jules Simon eût fini de parler, la dame se tournant vers l'auteur de la *Vie de Jésus* :

— Eh ! bien, M. Renan, qu'avez-vous à nous dire ?

— Oh ! rien, Madame, je voulais simplement vous redemander des haricots.

RECETTES

Pommade contre les gerçures des mains. — Lanoline, 26 grammes ; huile d'amandes douces, 4 grammes ; vanilline, quantité suffisante pour aromatiser.

Angine (mal de gorge, esquinancie). Cette affection a pour cause ordinaire le refroidissement. L'angine est *simple* ou *couenneuse* ; simple, toutefois, elle n'est pas toujours sans danger. En résumé, dès qu'un mal de gorge se déclare, il est prudent de ne point le négliger. Au début, on fera prendre au malade des tisanes adoucissantes *tièdes*, sucrées au miel ; tisanes *d'orge*, de violette, de tilleul, de mauves, etc. Des bains de pieds à la moutarde, à la cendre de bois ou au sel de cuisine empêcheront le sang de se porter trop violemment à la gorge. Enfin on appliquera sur la gorge des cataplasmes de farine de lin, pas trop chauds. — Se coucher dans un lit bien chaud pour pousser à la transpiration.

TOUT CHAUD

Conservateur prudent d'une honnête famille, Le père d'une Agnès au visage enchanteur, S'aperçoit, tout-à-coup, qu'un hardi séducteur Adresse des baisers à sa plus jeune fille.

— Tu ne peux le nier, Agnès, je te surprends A recevoir ainsi des baisers en cachette !

— Oh ! tranquillise-toi, papa, dit la fillette, Tous les baisers reçus aussitôt je les rends !

Mon chez moi. — Revue illustrée pour la famille. Administration : Pré-du-Marché, 9, Lausanne.

Sommaire du numéro de novembre : Heures suisses (Noëlle Roger). — Bienvenu, nouvelle avec illustrations (René d'Arvel). — Menus. — Le froid (Dr G. Kraft). — Les conseils de la modiste : Les réparations avec 5 figures (Paméla). — Ce qu'on voit dans les prisons (Valentin Grandjean). — Recettes. — Le pays natal, conte valaisan (Solandieu). — Travaux féminins, avec 5 figures. — La buée. — Nos petits, poésie (Ch. Fuster). — Le truc d'Henri IV, conte (E. Fourrier). — Hors-texte : L'arrestation, reproduction en héliogravure du tableau de Benjamin Vautier.

La petite laitière. — Une fillette demande à sa mère : Maman, est-ce que je ne puis pas me costumer en laitière, pour le prochain bal masqué ?

— Mais, ma chère, tu es bien trop petite !

— Oh ! maman, je puis me costumer en laitière condensée.

Grand Théâtre. — La semaine prochaine nous promet deux spectacles intéressants au Grand Théâtre. Lundi 3 décembre, tout d'abord, la troupe de Genève nous donnera *Marthe et Marie*, de Ed. Dujardin, une œuvre littéraire et scénique de premier ordre.

Jeudi 6 décembre, ce sera une très attrayante soirée de chorégraphie et de musique par la célèbre danseuse Sophie Pflanz et par les frères Kellert.